



Syndicat SUD

des personnels du Département de Seine Saint-Denis

Hôtel du Département - BP 193 - 93006 BOBIGNY Cedex

(Immeuble E. SATIE, 6^{ème} étage, bureaux 603 ET 604 et salle de réunion 602)

messagerie : sud@seinesaintdenis.fr Tel : 01-43-93-91-28 Fax 01-43-93-91-26 Portable : 06-16-04-77-30

Union syndicale *solidaires*

19 décembre 2023

SOLIDARITE SYNDICALE AVEC LA PALESTINE

De l'Inde au Canada, en passant par la Belgique et de nombreux autres pays, les membres des syndicats sont solidaires du peuple palestinien et agissent pour stopper le flux d'armes utilisées par Israël dans sa guerre destructrice contre Gaza.

1. Considérant que depuis le 7 octobre 2023, Israël a soumis 2,3 millions de palestinien.ne.s à Gaza à des bombardements sans précédent, déchaînant la violence des colons sur les palestinien.ne.s de Cisjordanie et menant une campagne d'arrestations massives.
2. Considérant qu'Israël a rasé des quartiers entiers de Gaza, tuant plus de 18800 personnes – dont 7870 enfants - et en blessant 51 000 autres.
3. Considérant qu'Israël a exigé que 1,7 millions de palestinien.ne.s évacuent la moitié nord de Gaza et a coupé le peu de carburant, d'électricité, d'eau, de nourriture et de fournitures médicales qui entraient à Gaza.
4. Attendu qu'Israël a distribué plus de 10 000 fusils à des colons extrémistes en Palestine de 1948 et en Cisjordanie occupée pour faciliter leurs attaques et pogroms croissants contre les palestinien.ne.s.
5. Considérant que les actions, les massacres et la rhétorique d'Israël indiquent son intention de mettre en œuvre la seconde Nakba promise depuis longtemps, en expulsant autant de palestinien.ne.s que possible et en créant un "nouveau Moyen-Orient" dans lequel les palestinien.ne.s vivent dans un perpétuel asservissement.
6. Considérant que les syndicats palestiniens ont lancé un appel à l'action demandant à leurs frères et sœurs du mouvement syndical international de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à toutes les formes de complicité avec les crimes d'Israël.

Notre syndicat estime que:

- Ces dernières attaques sont la continuation de plus de 75 ans de crimes israéliens commis contre le peuple palestinien, y compris l'occupation belligérante, le colonialisme de peuplement et l'Apartheid.
- Les actions et l'escalade d'Israël sont rendues possibles et facilitées par l'impunité que lui accorde la communauté internationale, qui lui fournit les armes, les machines et la technologie nécessaires pour maintenir son occupation illégale et entreprendre ses attaques.
- En tant que syndicalistes, nous devons toujours nous tenir du côté de la justice, à la fois en paroles et en actes.

Notre syndicat décide de répondre à l'appel des syndicats palestiniens:

- en exprimant sa solidarité avec les palestinien.ne.s: enfants, femmes, hommes, soignants, humanitaires ou journalistes,
- en publiant une déclaration publique de solidarité avec le peuple palestinien,
- en appelant les travailleurs.euses de notre collectivité à se joindre aux manifestations/marches pour exiger un cessez le feu,
- en encourageant ces travailleurs.euses à rejoindre la campagne de boycott, de désinvestissement et sanctions à l'encontre d'Israël,
- en soutenant les travailleurs.euses qui refusent de fabriquer et de manipuler des armes destinées à Israël et/ou celles et ceux qui refusent de transporter des armes vers Israël.